

ENTREE EN CYCLE MASTER

LES EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

CULTURE GENERALE

Epreuve écrite de culture générale sous la forme d'une dissertation avec choix d'un sujet parmi 2 (durée : 3h00, coefficient 3).

L'épreuve de culture générale évalue la capacité des candidats à développer une argumentation de qualité en faisant appel à des savoirs multiples.

Il sera noté la manière dont les candidats justifient leur interprétation du sujet, la cohérence de leur argumentaire et leur capacité à mobiliser des connaissances au service de la démonstration. L'exhaustivité n'est pas un critère d'évaluation et l'originalité des points de vue sera valorisée à condition d'être argumentée. Une attention particulière sera accordée à la maîtrise générale de la langue.

L'épreuve fait appel à des connaissances acquises tout au long de la scolarité. Sciences Po Lille ne recommande pas de bibliographie, estimant que la mobilisation intelligente des acquis des programmes des classes première, terminale et post-bac (toutes disciplines confondues) permet de traiter les sujets proposés. Une lecture régulière de la presse quotidienne peut cependant accroître la maîtrise des enjeux contemporains

LANGUES VIVANTES

Epreuve écrite de langue vivante au choix : anglais, espagnol ou allemand (durée : 2h00, coefficient 2).

Cette épreuve vise à évaluer la compréhension de la langue à travers une synthèse de documents : compréhension globale, expression, connaissances lexicales et habileté à s'exprimer sur des sujets d'actualité traités dans la presse et les médias étrangers. C'est l'occasion de montrer la maîtrise générale que les candidats ont de la langue, mais aussi les connaissances acquises sur les pays (politique, relations internationales, société, actualité, histoire, etc.) au cours de la scolarité, mais aussi grâce à une lecture régulière de la presse de ces pays.

Il faut souligner que, comme pour les autres épreuves de ce concours d'entrée à Sciences Po Lille, une attention particulière sera bien entendu apportée à la qualité et à la structure de l'argumentation des candidat(e)s, ainsi qu'à la cohérence de leurs réponses.

DOSSIER DE MOTIVATION

Dossier téléchargeable dans l'espace candidat. Coefficient 3.

Ce dossier doit être préparé à la maison et rendu lors de la première épreuve d'admissibilité. Il est composé de plusieurs questions liées au projet professionnel. Ce dossier anonyme sera inséré dans une copie d'examen et sera noté comme une épreuve écrite avec un coefficient 3.

Cette épreuve vise à évaluer l'adéquation entre le projet professionnel et la formation demandée. Le projet professionnel est-il clairement défini ? Est-il réaliste ? Le cursus suivi à Sciences Po Lille permet-il à l'étudiant de réaliser ce projet ?

L'ORAL D'ADMISSION

Entretien de culture générale et entretien de motivation d'une durée de 20 à 30 mn environ.

Les notes obtenues aux épreuves écrites et le classement effectué pour déterminer l'admissibilité n'étant valables que pour l'écrit, ils n'entrent plus en compte pour les résultats définitifs d'admission. Le jury en est simplement informé et ne les utilise que pour départager les éventuels ex-aequos à l'oral.